

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU 14 JUIN 2022**

De 19h00 à 22h00, en distanciel

Présents :

Membres du comité directeur : Marjorie AUFRERE / Viviane BARCLAY / Franck BELLEVIER / Julien BLANCHET / Sylvain BOUQUET / Mario BOURDAGEAU / Brigitte BRIEU VERDEAUX / Sylvie COMMEUREUC / Laura FLESSEL COLOVIC / Bruno GARES / Grégory GOETZ / Jean-Marc GUENET / Philippe LAFAY / Grégory LAFON / Hugues LE MERRE / Karine MORTECLETTE / Nicolas REGNARD / Paule RICHARD / Julien RICHEL COOPER / Claire RIGOUSTE / Sébastien ROBINEAUX / Emmanuelle RODRIGUEZ / Thérèse SALVADOR / Véronique SOLIVELLAS MASSUEL / Sylvie SORMAIL / Alain VARILLE

Excusés : Jean-Jacques BENA / Michel CARLIEZ / Rémy DELHOMME / Jean-Michel LUCENAY / Caroline MERALDO pouvoir à Bruno GARES / Brigitte SAINT BONNET pouvoir à Karine MORTECLETTE / Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE

Président(e)s de comités régionaux : Jean-Christian CARRIE (Occitanie) / Mohamed DHAOUADI (Normandie) / Alain GARNIER (Région Sud) / Marie-Claude GUILLAUME (Guadeloupe) / Pascale ISAUTIER (La Réunion) / Luck MARTIN BOUYER (Hauts de France) / Guillaume MICHON (Pays de la Loire) / Dominique VEYRAC (Bourgogne-Franche Comté) / Pierre VITALI (Corse)

Excusés : Denis GALLOT (Grand Est) / Yannick LE CLEAC'H (Centre Val de Loire) / René MERIL (Martinique) / Luc MONTBLANC (Ile de France) / Lionel POSSELT (Bretagne)

Invités : Christophe CONRAD / Patrick GROG / Pierre GUICHOT / Olivier HANICOTTE / Sylvie LE MAUX / Frantz MULLER / Jean-Yves ROBIN / Virginie THOBOR

Excusés : Clément CAMBEILH / Jean-Noël HAUTEFAYE

Le quorum étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

1/ Accueil par le président

Le président ouvre la séance et remercie les services de la fédération et la direction technique pour le travail effectué.

2/ Approbation du projet de PV du 7 mai 2022

Aucune remarque.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3/ Règles communes

Validé à l'unanimité.

4/ REGLEMENT SPORTIF : Présenté par Virginie THOBOR et Patrick GROG :

Règlement des compétitions

Formules des circuits nationaux :

Validé à l'unanimité

Formules des championnats de France : Après discussion et modifications, M17/ M20, 1 tour de poule puis tableau pour les M17-M20 voir **tableau définitif** résumant la vie sportive.

Validé à l'unanimité.

5/ Organismes des championnats de France - Cf document de présentation

Il y a quelques organismes encore à trouver.

Quelques remarques ont lieu sur des points particuliers :

- Les organismes proposés ne sont pas les plus économiques, mais ils sont les seuls candidats et il nous en manque encore.
- U23 sur une seule journée car effectif réduit aux 6 armes - pas de candidat actuellement.

- Questions sur la filière H2032 et les ½ finales FDJ pas de réponse apportée sur le découpage de la France en 2, la consultation se poursuit donc pour une meilleure réflexion. Pas de décision sur ce sujet. Participation validée pour les DOM-TOM pour la demi-finale. Une nouvelle note sera proposée à ce sujet pour l'année prochaine, on reste en l'état pour cette année 2022-2023.

Les organisateurs des France sont validés à l'unanimité, moins une abstention.

6/ Frais d'arbitrage

L'inscription de 40€ par équipe couvre les frais d'arbitrage en raison de l'épreuve individuelle la veille.

Les inscriptions seront collectées par la FFE et HELLO ASSO sera utilisé. (D'autres systèmes de paiement sont en cours d'étude, mais tous sont payants).

Jean-Marc GUENET explique que les arbitres seront inscrits par les clubs en début de saison et ne seront pas nécessairement sur l'ensemble des compétitions. Les clubs ne seront pas déchargés totalement de l'arbitrage.

Validé à l'unanimité.

7/ Contribution solidaire à l'arbitrage

Cette contribution est uniquement mise en place pour la catégorie seniors.

Jean-Marc GUENET rappelle que les arbitres désignés par la CNA doivent rester jusqu'au bout et ne pas partir en cours car son club reprend la route. La gestion sera lourde mais importante pour le bon fonctionnement.

Validé à l'unanimité.

8/ Règlement des jeunes (Cf document)

Concernant les plateaux sportifs, Virginie THOBOR explique que ce sont des plateaux composés d'ateliers éducatifs, par conséquent, cela ne ressemblera pas vraiment à une compétition.

Validé à l'unanimité.

9/ Mutations (Cf document)

Mise en place d'un droit de mutation

Se pose la question du club ne voulant pas payer.

Virginie THOBOR rappelle que le tireur peut choisir son club mais le club également.

Si un groupe de réflexion se met en place autour de cette problématique, Philippe LAFAY se met à disposition pour y participer.

A la question sur la double licence, le président rappelle que ce n'est pas légal.

L'ensemble des membres se réjouit de cette évolution d'accompagnement des clubs formateurs.

Validé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin au comité directeur.

Grégory GOETZ
Secrétaire général

Bruno GARES
Président